



Assurons
un monde
plus ouvert

Présentation RSE

Decembre 2021

Sommaire

01

Notre raison d'être

02

Notre démarche RSE

03

Notre politique d'investissement
responsable

04

Notre contribution en faveur du climat

05

Notre contribution en faveur de la biodiversité

06

Notre contribution en faveur d'une société
inclusive

01

Notre raison d'être

La raison d'être de CNP Assurances : au cœur de sa stratégie

Lors de l'Assemblée générale 2021, la raison d'être de CNP Assurances a été inscrite dans les statuts de l'entreprise.

“

Assureurs et investisseurs responsables animés par la **vocation citoyenne** de notre groupe, nous agissons avec nos partenaires pour une **société inclusive et durable** en apportant au plus grand nombre des solutions qui protègent et facilitent tous les parcours de vie.

”

Cette ambition se traduira dès 2022 par des engagements et des objectifs précis, dont le groupe rendra compte à toutes ses parties prenantes.



Démarche mise en œuvre

La loi PACTE a donné la possibilité aux sociétés de se doter d'une raison d'être statutaire, venant s'ajouter à leur objet social

Pour définir sa raison d'être, CNP Assurances a fait le choix de la **co-construction avec ses principales parties prenantes internes et externes**. Entre mai et décembre 2020, CNP Assurances a ainsi mené :

- 15 entretiens individuels avec des membres du conseil d'administration et du comité exécutif de CNP Assurances
- 7 groupes de travail avec 75 collaborateurs français, européens et latino-américains
- 1 consultation en ligne de l'ensemble des 5 300 collaborateurs du groupe en Europe et en Amérique latine
- 20 entretiens individuels avec des parties prenantes externes : partenaires, actionnaires du flottant, actionnaires publics indirects, Fédération française de l'assurance (FFA), Commission de suivi et de proposition de la Convention AERAS (s'Assurer et Emprunter avec un Risque Aggravé de Santé), associations et ONG
- 2 groupes de travail avec 20 assurés individuels en assurance-vie, emprunteur et prévoyance

Cette phase de consultation a permis de recueillir les attentes des parties prenantes et de **prioriser les enjeux économiques, sociaux et environnementaux auxquels CNP Assurances entend contribuer dans les années à venir** dans la phase de déploiement de sa raison d'être, autour d'un objectif commun, responsable et engagé.

La raison d'être, approuvée par les actionnaires de CNP Assurances lors de l'assemblée générale du 16 avril 2021, reflète :

- **ce qui fait la spécificité de CNP Assurances** en tant qu'héritière des Caisses Nationales de Retraite et de Prévoyance créées au XIX^{ème} siècle pour généraliser la prévoyance des salariés, membre du pôle financier public français et filiale de La Banque Postale
- **et ce qu'elle souhaite continuer à incarner à l'avenir**, afin d'affirmer et d'inscrire dans la durée le modèle de développement responsable et utile à la société de l'entreprise

02

Notre démarche RSE

La démarche RSE de CNP Assurances

La démarche de responsabilité sociétale et environnementale de CNP Assurances est structurée autour de 4 engagements :

Etre un assureur responsable

Accompagner les évolutions sociales et sociétales

Intégrer les enjeux ESG dans le cadre de notre activité d'assurance

Offrir des produits accessibles au plus grand nombre

S'engager pour la satisfaction de nos clients

Assurer une bonne éthique des affaires

Protéger les données à caractère personnel et renforcer la cybersécurité

Avoir un impact sociétal positif

Intégrer les enjeux ESG dans le cadre de notre activité d'investissement

Être un acheteur responsable

Développer des actions sociétales sur le terrain

Veiller au respect des droits de l'homme

Avoir un impact environnemental positif

Lutter contre le réchauffement climatique

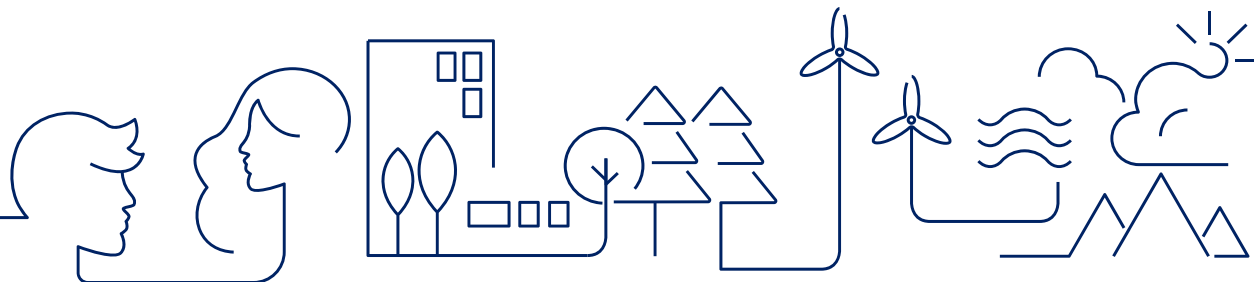
Protéger la biodiversité

Réduire notre empreinte environnementale

Etre un employeur attractif

Attirer et fidéliser les talents en lien avec nos orientations stratégiques

S'engager à proposer des conditions de travail favorables



Principaux risques extra-financiers de CNP Assurances

Accompagner les évolutions sociales et sociétales

- Non-adéquation des produits et services d'assurance avec les conséquences de l'allongement de la durée de vie et l'accompagnement des assurés face aux problèmes de santé

Intégrer les enjeux ESG dans le cadre de notre activité d'assurance

- Absence ou défaillance de prise en compte des enjeux ESG dans le cadre de l'activité d'assurance (création de produits, souscription, réassurance)

Intégrer les enjeux ESG dans le cadre de notre activité d'investissement

- Absence ou défaillance de prise en compte des enjeux ESG dans le cadre de l'activité d'investissement

S'engager pour la satisfaction de nos clients

- Incapacité à maintenir et améliorer la satisfaction des clients (expérience client, réponses aux demandes, traitement des réclamations, utilisation non optimale du digital dans les services rendus aux clients, manque de transparence des offres)

Assurer une bonne éthique des affaires

- Corruption, conflit d'intérêts, transparence fiscale
- Fraude, blanchiment de capitaux, financement du terrorisme

Protéger les données à caractère personnel et renforcer la cybersécurité

- Défaut de protection des données à caractère personnel, failles de cybersécurité

Attirer et fidéliser les talents en lien avec nos orientations stratégiques

- Manque d'attraction et de fidélisation des talents, non-adéquation des compétences des collaborateurs avec les besoins de transformation et les évolutions des métiers

S'engager à proposer des conditions de travail favorables

- Non-respect des obligations réglementaires et des engagements relatifs à l'égalité des chances et la discrimination
- Non-respect des obligations réglementaires et des engagements relatifs au bien-être et à la santé des collaborateurs

Lutter contre le réchauffement climatique

- Absence ou de défaillance de prise en compte des enjeux liés au changement climatique dans l'ensemble des activités (investissement, assurance, fonctionnement interne)

Contribution de CNP Assurances aux objectifs de développement durable de l'ONU

Acteur de la transition vers une économie décarbonée et une société inclusive, CNP Assurances poursuit ses engagements en ligne avec l'intérêt général et six des Objectifs de Développement Durable (ODD) des Nations unies.



36 millions d'assurés
en prévoyance/
protection
dans le monde



**50 % de femmes parmi
les administrateurs**
(7 sur 14) et **36 %** au sein
du comité exécutif (4 sur 11)



**97 % des collaborateurs
couverts par une convention
collective** et **96 %**
employés en CDI



**88 % des
investissements**
passés au crible
des critères ESG

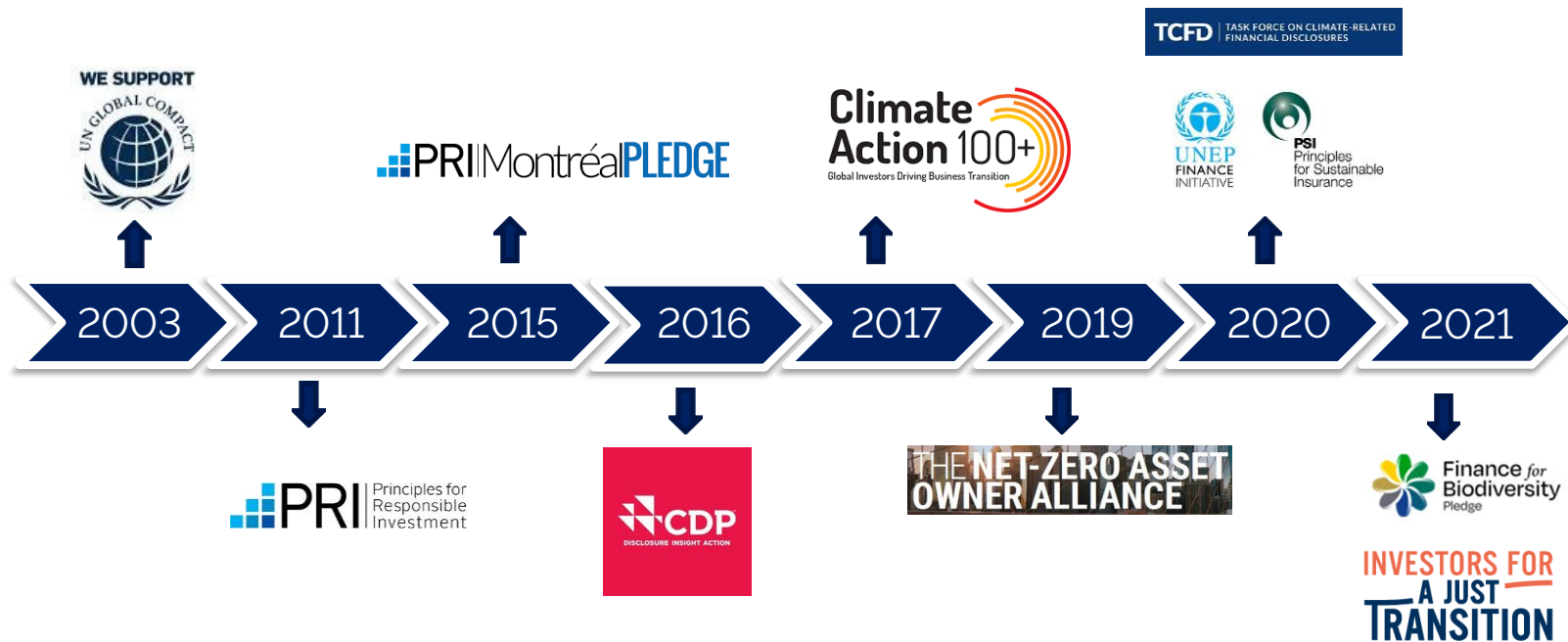


**17 Md€ d'encours
d'investissements verts**
à fin 2020, avec l'objectif
d'atteindre **20 Md€**
d'ici 2023



**123 pays exclus de nos
investissements** pour des
raisons d'opacité fiscale, de
corruption ou de non-respect
de la démocratie et des libertés

Les engagements signés par CNP Assurances



Indicateurs sociaux



5 156 collaborateurs
au sein du Groupe

96 % des collaborateurs en
contrat à durée indéterminée

44 ans d'âge moyen

22 % de **jeunes (- 35 ans)** parmi
les collaborateurs

17 % de **seniors (+ 55 ans)** parmi
les collaborateurs

99/100 en matière d'égalité
salariale femmes-hommes*

51 % de **femmes parmi les cadres**

36 % de **femmes au comité exécutif**

7 % de **collaborateurs en situation de
handicap***

8 % de **taux de turnover** annuel

79 % de **collaborateurs télétravaillant
entre 1 et 3 jours par semaine***

*Données groupe sauf **

Indicateurs environnementaux

Empreinte environnementale des activités de CNP Assurances



8,8 millions de km
de déplacements professionnels
soit 1 700 km par collaborateur et
par an

- **Forte baisse (- 74 %)** du fait des restrictions de circulation imposées en 2020 dans le contexte de crise sanitaire et du développement des audio et vidéo conférences



19,7 GWh
d'électricité consommée
soit 4,8 MWh par collaborateur
et par an

- **Baisse (-11 %)** du fait des nouvelles modalités de télétravail mises en place en 2020 dans le contexte de crise sanitaire et des mesures prises pour réduire la consommation d'électricité (éclairage, chauffage et serveurs)



38 795 m³
d'eau consommée
soit 36 litres par collaborateur
et par jour

- **Forte baisse (-45 %)** du fait des nouvelles modalités de télétravail mises en place en 2020 dans le contexte de crise sanitaire

Indicateurs de gouvernance

47 %

de **femmes parmi les administrateurs**
(7 sur 15)

27 %

de **taux d'indépendance du conseil**
(4 sur 15)

50 %

de **taux d'indépendance du comité stratégique**
(3 sur 6)

40 %

de **taux d'indépendance du comité d'audit et des risques**
(2 sur 5)

40 %

de **taux d'indépendance du comité des rémunérations et des nominations**
(2 sur 5)

2

administrateurs représentant les salariés



89 %

de **taux de participation des administrateurs** aux réunions du conseil

600 000 €

rémunération totale du directeur général

350 000 €

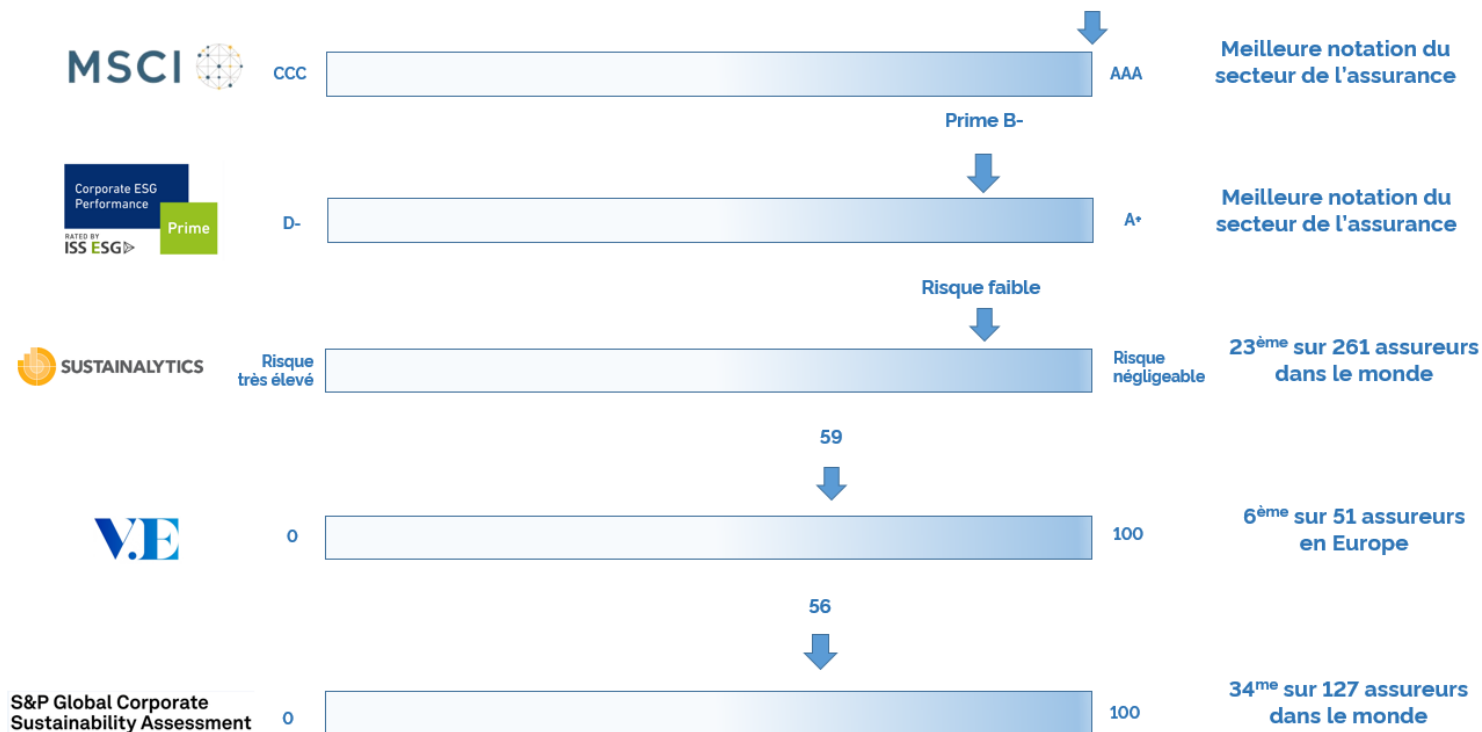
rémunération totale de la présidente du conseil

8,5x

ratio d'équité*

*Conseil d'administration de CNP Assurances au 4 mars 2021 et rémunérations maximales pour 2021
* Ratio rapportant la rémunération du directeur général à la rémunération médiane des collaborateurs*

La performance de CNP Assurances est saluée par les agences de notation extra-financière



Nos publications



Bilan RSE 2020



Rapport sur l'investissement responsable 2020



Politique d'engagement actionnarial 2021



Compte-rendu de la politique d'engagement actionnarial 2020

Plus d'informations sur notre site :

<https://www.cnp.fr/le-groupe-cnp-assurances/qui-sommes-nous/nos-engagements-rse>

03

Notre politique d'investissement responsable

Indicateurs d'investissement responsable



345 Md€

d'encours d'investissements gérés avec des filtres ESG

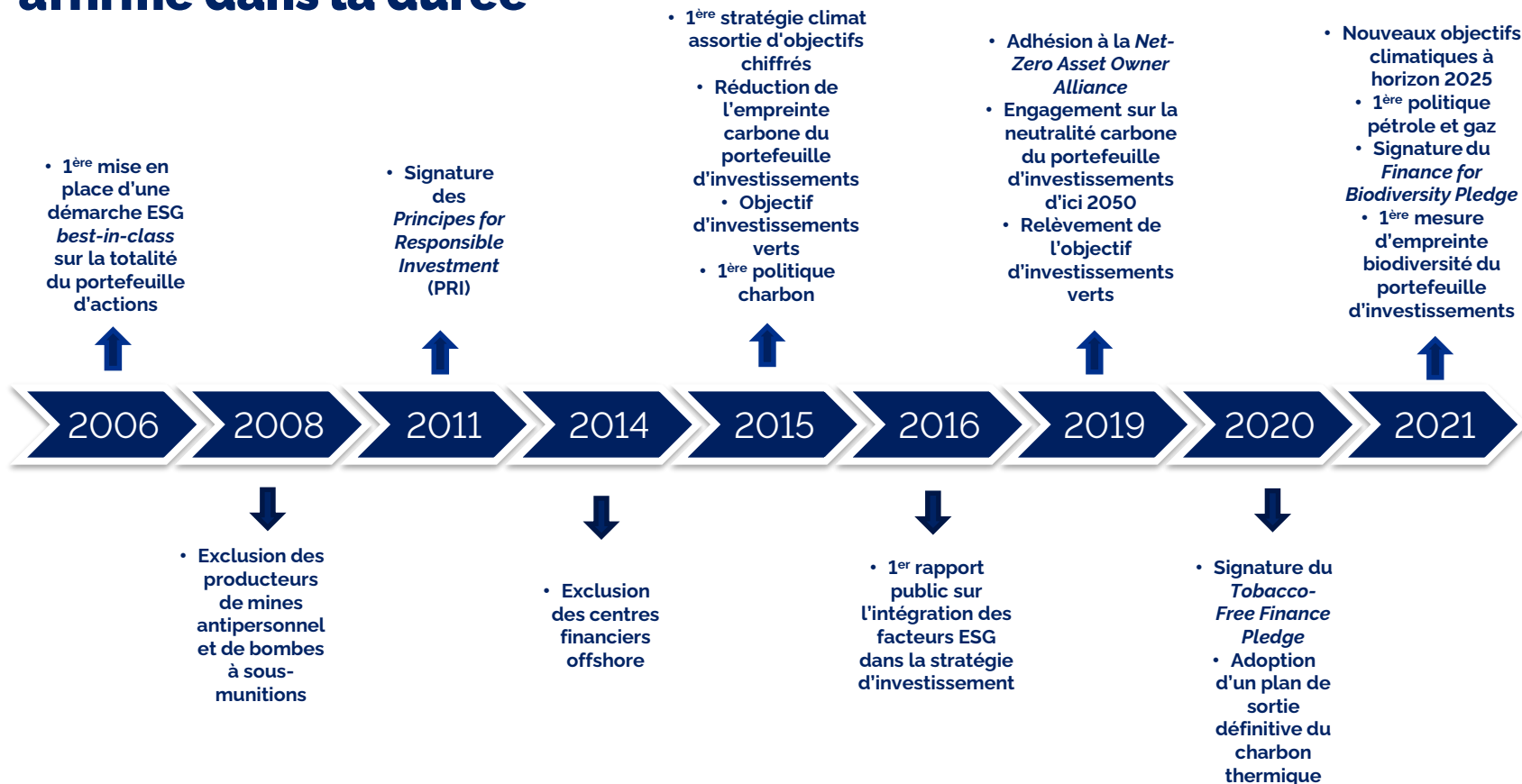
15 Md€

d'encours d'unités de compte bénéficiant d'un label de finance durable

56 488 hectares

de forêts, soit plus de 5 fois la surface de Paris

Un engagement en faveur de l'investissement responsable affirmé dans la durée

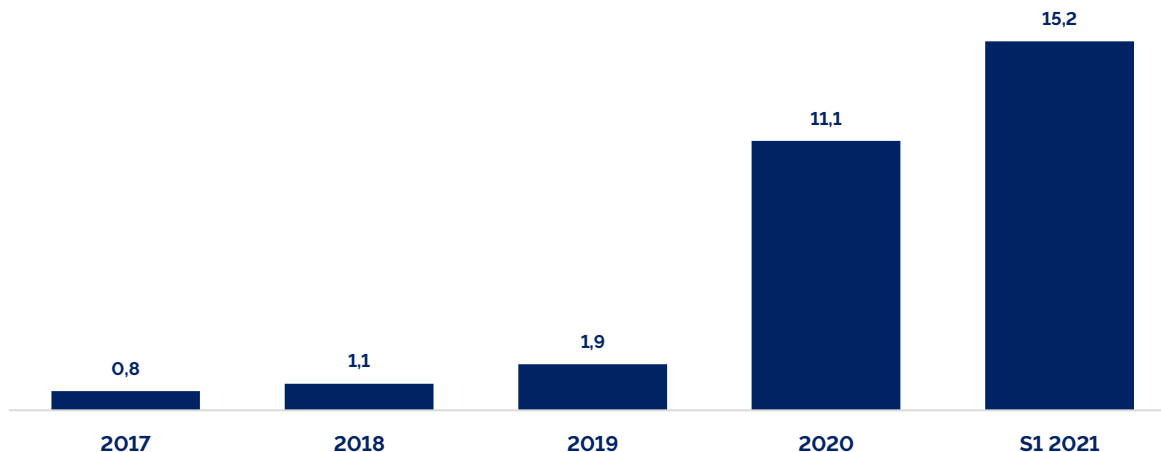


Forte hausse des unités de compte durables

A fin juin 2021, CNP Assurances gère pour le compte de ses assurés 15,2 Md€ d'encours d'unités de compte bénéficiant d'un label de finance durable : ISR (investissement socialement responsable), Greenfin (finance verte) ou Finansol (finance solidaire)

Cette forte hausse (+37 % par rapport à 2020) s'explique par la labélisation 100 % ISR des fonds LBPAM et par la demande croissante de supports d'épargne responsables de la part des assurés

Unités de compte bénéficiant d'un label de finance durable (Md€)



Notre politique d'investissement responsable

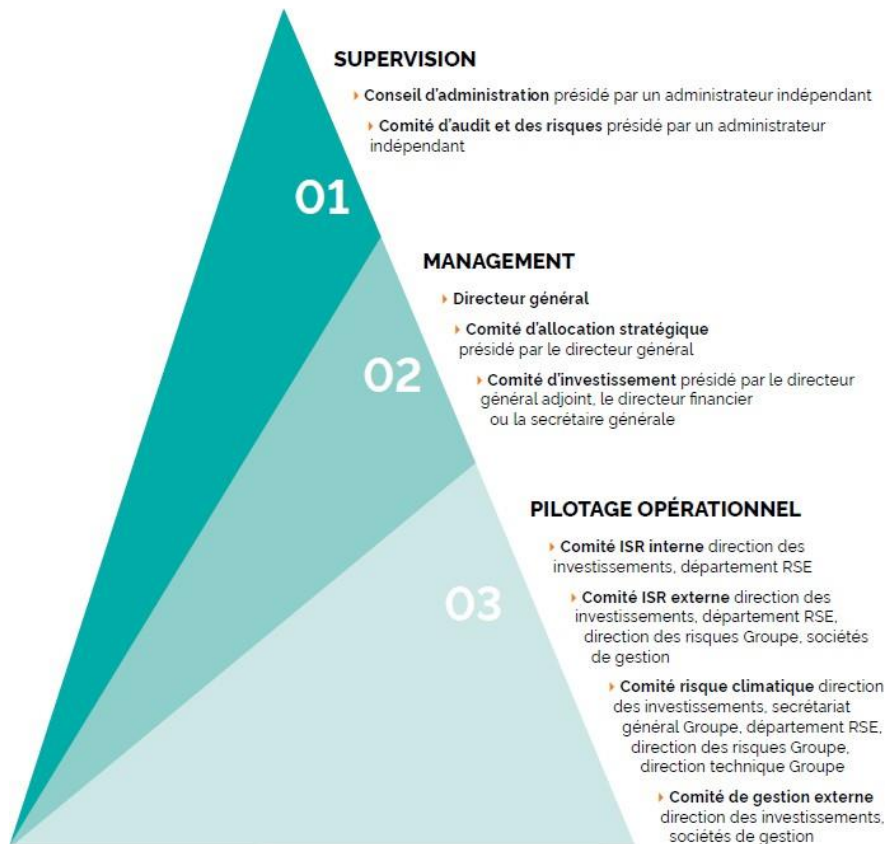
CNP Assurances déploie une approche globale d'investisseur responsable selon des modalités adaptées à la nature propre de chaque classe d'actifs. Cette démarche contribue à six objectifs de développement durable des Nations unies.



	EXCLUSION DE PAYS	EXCLUSION D'ENTREPRISES	EXCLUSION DE FONDS	ANALYSE NOTATION ESG	INTÉGRATION ESG SYSTÉMATIQUE DANS LA DÉCISION D'INVESTISSEMENT
Immobilier	✓			✓	✓
Forêt	✓			✓	✓
Actions	✓	✓		✓	✓
Obligations d'entreprises	✓	✓		✓	
Private equity / Infrastructures	✓	✓		✓	
Obligations souveraines	✓				
Fonds dédiés	✓	✓	✓		
Autres fonds	✓	✓	✓		

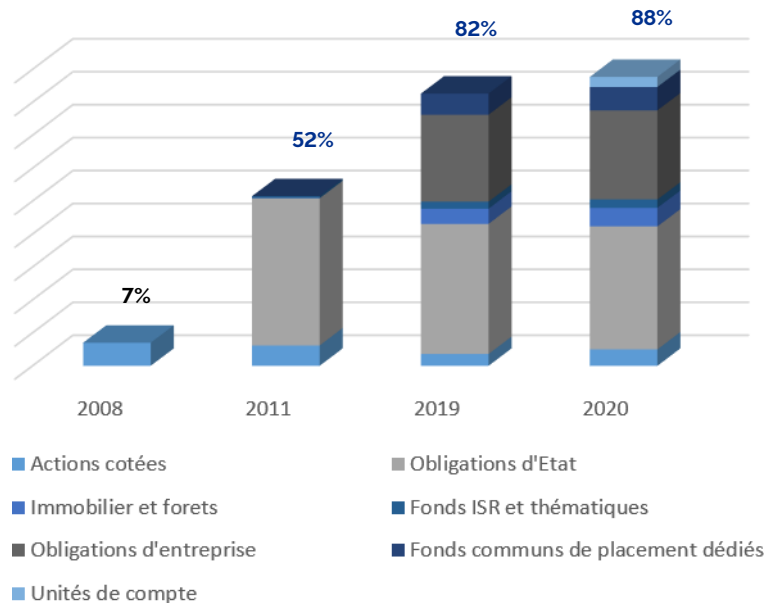
- Pays exclus pour des raisons d'opacité fiscale, de corruption ou de non-respect de la démocratie et des libertés
- Entreprises exclues car impliquées dans les armes, le tabac, le charbon, le pétrole et le gaz ou ne respectant pas les principes du Pacte mondial des Nations unies
- Fonds exclus car spéculant sur les matières premières agricoles
- Les investissements font l'objet d'une analyse et/ou notation ESG
- L'analyse et/ou la notation ESG impactent systématiquement la décision d'investir

Gouvernance de notre politique d'investissement responsable



Application de filtres ESG à un nombre croissant de classes d'actifs

% des encours intégrant des filtres ESG



Politique de vote en assemblée générale



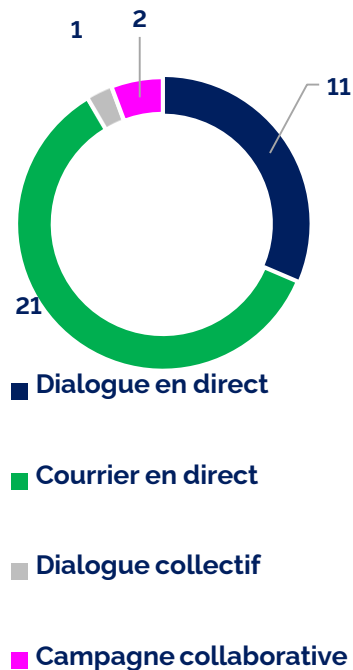
Depuis 2005, CNP Assurances a une politique active de vote dans les assemblées générales des entreprises cotées dont elle est actionnaire. Les principes énoncés dans la politique de vote visent :

- à défendre les droits de CNP Assurances en tant qu'actionnaire minoritaire, dans l'intérêt à long terme de ses assurés et de ses actionnaires
- à soutenir la valorisation à long terme des participations détenues
- à favoriser un développement durable des entreprises dont CNP Assurances est actionnaire

En 2020, CNP Assurances a voté contre 25 % des résolutions, principalement du fait des rémunérations excessives de certains dirigeants et d'une parité insuffisante de certains conseils d'administration

Politique de dialogue actionnarial

Nombre de dialogues en 2020



En 2020, CNP Assurances :

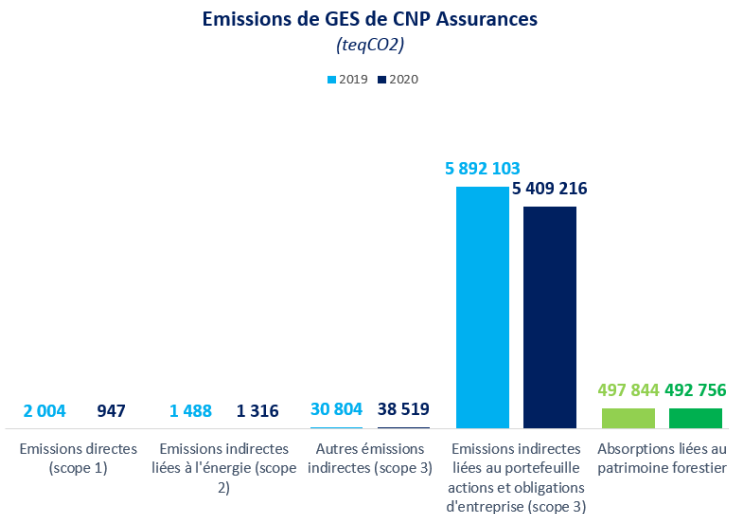
- a mené 11 dialogues en direct avec des entreprises
- a adressé 21 courriers à des entreprises du secteur du charbon pour leur demander de publier un plan de sortie définitive du charbon thermique
- a participé à 1 dialogue collectif auprès d'une entreprise européenne du secteur de l'énergie via *Climate Action 100+*
- a soutenu 2 campagnes d'engagement collaboratif concernant l'arrêt du développement de centrales à charbon et la réduction des émissions de gaz à effet de serre

04

**Notre contribution
en faveur du climat**

Emissions de gaz à effet de serre de CNP Assurances

- **99% des émissions de gaz à effet de serre (GES) de CNP Assurances sont dues aux émissions indirectes liées au portefeuille d'investissements.** Elles correspondent à la quote-part des émissions de GES des entreprises financées par CNP Assurances. Le second poste d'émission concerne les émissions indirectes liés à l'achat de prestations de service. Elles correspondent à la quote-part des émissions de GES des prestataires et sous-traitants de CNP Assurances.
- **En 2020, la croissance des arbres sur les 56 488 hectares de forêts détenues par CNP Assurances a permis d'absorber 492 756 tonnes de CO₂.**



Notre futur siège social permettra de réduire notre bilan carbone

Description du projet

- Situation : Issy-les-Moulineaux, en région parisienne, dans un nouvel **éco-quartier en cours de construction** avec des programmes d'immobilier neuf à usage mixte, articulés autour d'un parc arboré de 13 000 m², le tout très bien desservi par les transports en commun
- Description : **40 000 m² de bureaux** rassemblant l'ensemble des collaborateurs franciliens de CNP Assurances sur un même site

Principales caractéristiques

- **Certifications environnementales** : BREEAM Excellent, BEPOS-Effinergie 2013, NF HQE Bâtiment tertiaire 2015 Exceptionnel, WELL Argent, BiodiverCity
- **3 300 m² de panneaux solaires sur la toiture**
- Part de financement de CNP Assurances : 100 %
- Stade d'avancement : livraison prévue au T2 2022

Télétravail

- Nous agissons également en déployant le télétravail à grande échelle afin de réduire le bilan carbone des déplacements domicile-travail de nos collaborateurs
- **À fin 2020, 79 % de nos collaborateurs télétravaillent entre 1 et 3 jours par semaine**

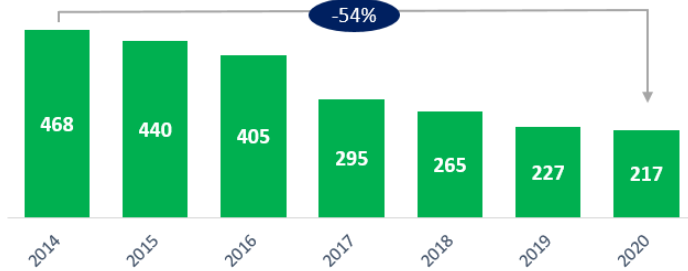


Futur siège social de CNP Assurances – Issy-les-Moulineaux – France
Valode & Pistré

Bilan de nos objectifs climatiques

- Une réduction volontariste de l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements, notamment en investissant de manière très significative (200 M€) dans un programme pluriannuel ambitieux de travaux de rénovation énergétique du portefeuille immobilier

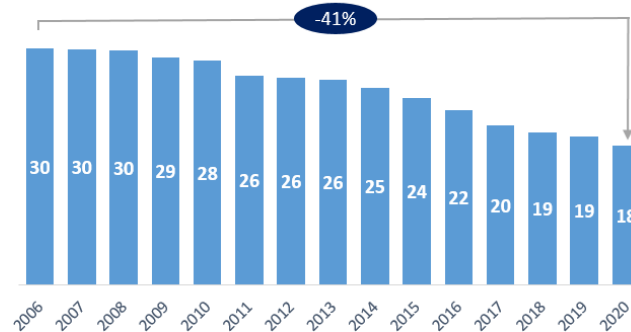
Empreinte carbone du portefeuille actions
(kgeqCO₂/k€ investi)



54%

de réduction
de l'**empreinte carbone**
du portefeuille actions
depuis 2014

Empreinte carbone du portefeuille immobilier
(kgeqCO₂/m²)



41%

de réduction
de l'**empreinte carbone**
du portefeuille immobilier
depuis 2006

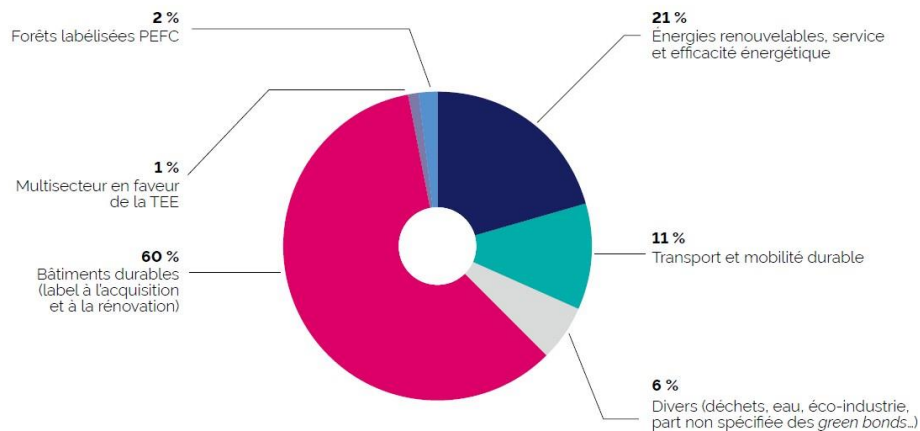
Bilan de nos objectifs climatiques (suite)

- Des investissements croissants en faveur de la transition énergétique et écologique

Encours d'investissements verts
(Md€)



Répartition des encours d'investissements verts à fin 2020



Neutralité carbone du portefeuille d'investissements d'ici 2050



En novembre 2019, CNP Assurances a rejoint la *Net-Zero Asset Owner Alliance* :

- La *Net-Zero Asset Owner Alliance* rassemble 42 investisseurs institutionnels cumulant 6 600 Md\$ d'actifs qui s'engagent sur **la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissements d'ici 2050**
- En ayant pour objectif la transition de leur portefeuille vers zéro émission nette de gaz à effet de serre à cet horizon, les membres de l'Alliance souhaitent contribuer à **limiter à 1,5°C le réchauffement de la température conformément à l'Accord de Paris**

Dans le cadre de cet engagement à long terme, CNP Assurances et les autres membres de l'Alliance :

- **tiendront compte de l'avancée des connaissances scientifiques disponibles**
- rendront compte régulièrement des progrès accomplis en **fixant des objectifs intermédiaires tous les cinq ans jusqu'en 2050**

L'adhésion à l'Alliance implique la mise en œuvre de trois leviers d'action :

1. mesurer régulièrement l'alignement du portefeuille d'investissement avec l'Accord de Paris et publier les progrès accomplis
2. mener un dialogue actionnarial avec les entreprises pour s'assurer qu'elles s'orientent également vers la neutralité carbone
3. demander des politiques publiques en faveur d'une transition vers une économie décarbonée

Nouveaux objectifs climatiques 1,5°C à horizon 2025



CNP Assurances s'est fixée en février 2021 de **nouveaux objectifs climatiques à horizon 2025 alignés avec les connaissances scientifiques actuelles**, qui prolongent les efforts significatifs déjà réalisés ces 5 dernières années :

- Réduire de 25 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone (scopes 1 et 2) de son portefeuille actions et obligations d'entreprises détenues en direct
- Réduire de 10 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone (scopes 1 et 2) de son portefeuille immobilier détenu en direct
- Réduire de 17 % supplémentaires entre 2019 et 2024 l'intensité carbone (scopes 1 et 2) des producteurs d'électricité dont CNP Assurances est actionnaire ou créancier obligataire en direct
- Dialoguer avec 8 entreprises (6 en direct et 2 via l'initiative collaborative *Climate Action 100+*) et 2 asset managers pour les inciter à adopter d'ici fin 2024 une stratégie alignée sur un scénario à 1,5°C

CNP Assurances s'engage à **publier chaque année le niveau d'atteinte de ces objectifs**

Encadrement de nos investissements dans les énergies fossiles

Dans le cadre de sa politique d'investissement responsable, **CNP Assurances s'est engagée à exclure de ses investissements les activités suivantes dans le domaine des énergies fossiles (charbon, pétrole, gaz) :**

- Investissements directs dans les entreprises :
 - dont plus de 10 % du chiffre d'affaires est lié au charbon thermique
 - disposant d'une capacité de production d'électricité à partir de charbon thermique supérieure à 5 GW
 - produisant plus de 10 millions de tonnes de charbon thermique par an
 - ou développant de nouvelles centrales à charbon, mines de charbon ou infrastructures contribuant à l'exploitation du charbon thermique
- Investissements directs dans les entreprises des secteurs pétrolier et gazier dont plus de 10 % du chiffre d'affaires est lié aux énergies fossiles non-conventionnelles (sables bitumineux, pétrole et gaz de schiste, pétrole et gaz issus de la zone arctique)
- Investissements dédiés à des infrastructures *greenfield* ou *brownfield* consacrées aux énergies fossiles non-conventionnelles
- Investissements dédiés à des infrastructures pétrolières *greenfield*

CNP Assurances s'est également engagée à sortir définitivement du charbon thermique d'ici 2030 dans les pays de l'Union Européenne et de l'OCDE, et d'ici 2040 dans le reste du monde

Au-delà de ces exclusions, **CNP Assurances s'engage à mener un dialogue actionnarial exigeant avec les entreprises du secteur pour les accompagner dans leur transition énergétique et leur demander d'adopter une stratégie alignée sur un scénario à 1,5°C**

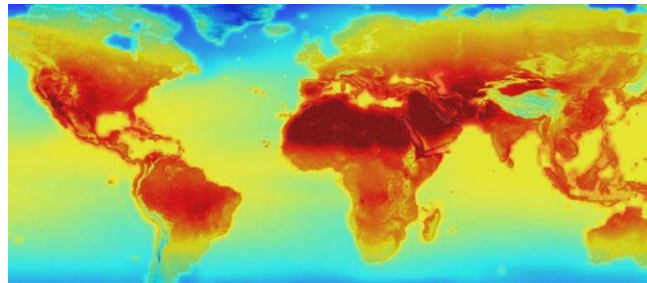
Gestion des risques climatiques

Longtemps intégré à l'ensemble plus large des risques ESG (Environnementaux, Sociaux et Gouvernance), le risque climatique se singularise de plus en plus en raison :

- de la matérialité du risque climatique du fait de la préoccupante trajectoire actuelle des émissions mondiales de GES
- de sa dimension systémique et non-diversifiable
- de son caractère mondial

CNP Assurances a mis en place début 2019 un comité risque climatique trimestriel qui rassemble :

- Le département RSE
- La direction des investissements Groupe
- La direction des risques Groupe
- La direction technique Groupe



Le comité suit les actions pour la prise en compte du risque climatique dans toutes les composantes de l'activité

- Il a été élargi fin 2020 aux filiales internationales avec l'objectif de déployer la gestion du risque climatique à travers le groupe, notamment pour les filiales ayant une activité d'assurance dommages (Brésil et Chypre)

05

**Notre contribution
en faveur de la biodiversité**

Signature du *Finance for Biodiversity Pledge*

CNP Assurances entend contribuer **aux objectifs de développement durable n°14 consacré à la conservation des océans et n°15 consacré à la préservation et la restauration des écosystèmes terrestres.**



Lancée en septembre 2020, cette initiative rassemble **75 institutions financières, représentant 12 000 Md€ d'actifs, engagées ensemble pour contribuer à la protection et la restauration de la biodiversité à travers leurs activités d'investissement** en mettant en œuvre d'ici fin 2024 les mesures suivantes :

- Collaborer et partager les connaissances sur les méthodologies de mesure et de fixation d'objectifs en lien avec la biodiversité
- Intégrer la biodiversité dans la politique d'investissement responsable et le dialogue actionnarial
- Evaluer les impacts positifs et négatifs des investissements sur la biodiversité
- Publier des objectifs basés sur la science pour augmenter les impacts positifs et réduire les impacts négatifs des investissements sur la biodiversité
- Rendre compte chaque année du niveau d'atteinte de ces objectifs dans les portefeuilles d'investissements.

Nouveaux objectifs pour protéger la biodiversité

En complément des engagements pris en tant que signataire du *Finance for Biodiversity Pledge*, CNP Assurances s'est fixée les objectifs suivants sur les 5 prochaines années :

- **Actions et obligations d'entreprises**

- Mesurer l'empreinte biodiversité de l'ensemble de son portefeuille actions et obligations d'entreprises détenues en direct d'ici fin 2023, en encourageant les entreprises à améliorer la transparence sur ces enjeux
- Dialoguer chaque année avec 5 entreprises pour les inciter à adopter d'ici fin 2024 une stratégie alignée avec les accords internationaux en matière de biodiversité

- **Immobilier**

- Pour les plateformes logistiques actuellement en portefeuille, réaliser un état des lieux et une analyse de leur impact sur la biodiversité d'ici fin 2022, en vue de la mise en place d'un plan de protection et/ou de restauration de la biodiversité
- Pour tout nouvel investissement dans une plateforme logistique, prendre en compte systématiquement l'impact sur la biodiversité dans l'analyse préalable à l'investissement
- Intégrer la biodiversité dans les dialogues réguliers entre CNP Assurances et les sociétés de gestion en charge de ses plateformes logistiques.

Nouveaux objectifs pour protéger la biodiversité (suite)

- **Infrastructures**

- Inciter les entreprises d'infrastructure dont CNP Assurances détient une part significative et est administrateur à mesurer et maîtriser leur empreinte biodiversité

- **Forêts**

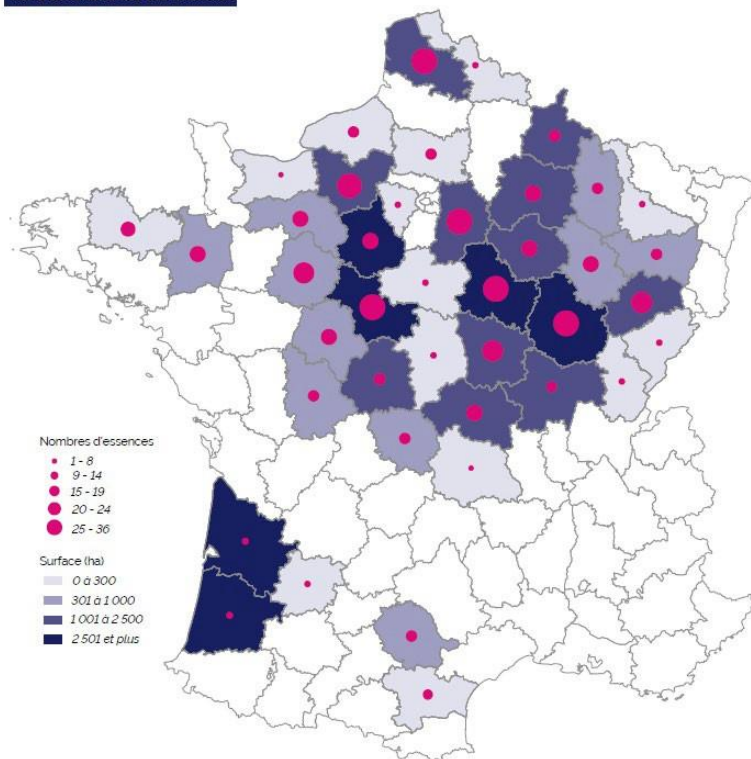
- Voir page suivante

- **Fonctionnement interne**

- Obtenir le label BiodiverCity pour son futur siège social d'Issy-les-Moulineaux, en complément des certifications BREEAM Excellent, BEPOS-Effinergie, NF HQE Exceptionnel et WELL Argent
- Déployer une politique zéro-plastique à usage unique dans l'ensemble du groupe
- Organiser dans le cadre du World CleanUp Day une demi-journée de ramassage des déchets par les collaborateurs dans les différents pays où le groupe est implanté
- Sensibiliser les collaborateurs de CNP Assurances aux enjeux de la biodiversité

CNP Assurances est le 1^{er} propriétaire privé de forêts en France

Carte de la diversité des essences



Sources : Société Forestière/IGN - Date : 14/01/2021

56 488 hectares de forêts bénéficiant d'une gestion durable (certification PEFC)

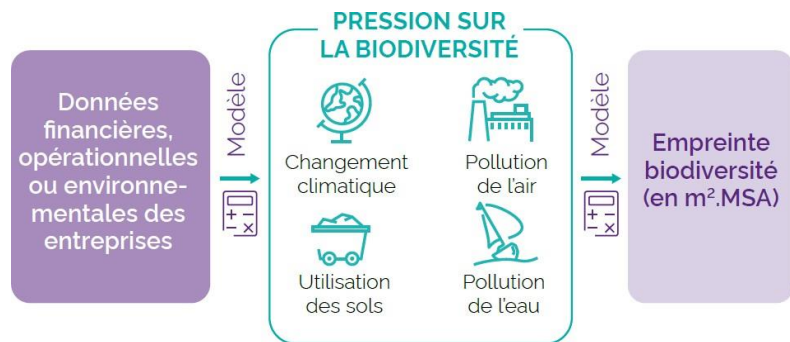
Le renouvellement début 2021 du mandat de gestion de la Société Forestière a permis de définir **un plan d'action et des objectifs de préservation de la biodiversité sur les 5 prochaines années** au sein d'une charte de gestion durable :

- Mesurer la biodiversité de 100 % du patrimoine forestier d'ici fin 2025 et maintenir ou améliorer le niveau de biodiversité mesurée par cette méthode
- Interrompre les travaux forestiers durant les périodes de reproduction des espèces les plus sensibles
- Interdire la substitution d'un peuplement feuillu par un peuplement exclusivement résineux
- Interdire les herbicides et fongicides
- Aménager des corridors écologiques
- Conserver en forêt des arbres sénescents ou morts, debout ou couchés, qui hébergent une biodiversité très spécifique
- Consacrer 3 % de la surface forestière à des îlots de vieillissement et des zones en évolution naturelle d'ici fin 2025
- Contribuer à la restauration de zones humides dans le cadre de partenariats noués avec des associations locales.

Mesure de l'empreinte biodiversité de notre portefeuille

CNP Assurances a été l'un des premiers investisseurs institutionnels à publier en mai 2021 l'empreinte biodiversité de son portefeuille d'investissements à l'aide du *Corporate Biodiversity Footprint*

Le test effectué sur 5 secteurs (agroalimentaire, pétrole et gaz, énergie, forêts et papier, déchets) a estimé **l'empreinte biodiversité de notre portefeuille actions et obligations d'entreprises à -14 m².MSA par milliard d'euros investi à fin 2020**



Répartition de l'empreinte biodiversité par pression

(Test sur 5 secteurs du portefeuille actions et obligations d'entreprises détenues en direct)



La MSA (Mean Species Abundance) est une métrique scientifiquement reconnue pour mesurer l'abondance moyenne des espèces. La destruction de la biodiversité s'exprime en valeur négative de m².MSA. Le m².MSA correspond à l'artificialisation d'1 m² d'espace naturel vierge

06

**Notre contribution
en faveur d'une société inclusive**

Lancement de la 1^{ère} coalition d'investisseurs pour la transition juste

“Investors for a Just Transition”

1^{ère} coalition mondiale d'engagement lancée en juin 2020 par *Finance for Tomorrow* pour promouvoir une transition socialement acceptable vers des économies bas-carbone

Coalition réunissant 21 investisseurs institutionnels représentant **4 300 Md€ d'actifs** qui s'engagent à dialoguer avec les entreprises pour les encourager à intégrer la transition juste dans leur stratégie

La Caisse des Dépôts, CNP Assurances et La Banque Postale AM font partie des 13 membres fondateurs



INVESTORS FOR
A JUST
TRANSITION

The logo features the words "INVESTORS FOR" in orange, "A JUST" in dark blue, and "TRANSITION" in a larger, bold dark blue font. There are horizontal lines underlining "FOR" and "TRANSITION".

Ressources humaines : une politique volontariste en matière de diversité et d'inclusion

- 1^{er} engagement en faveur de la diversité
 - 1^{er} accord sur l'insertion des personnes en situation de handicap

- Lancement du contrat de génération

- 1^{er} accord de développement des compétences des collaborateurs



CNP Assurances mène depuis de nombreuses années une politique engagée en matière d'insertion des jeunes dans le monde du travail, d'accompagnement des personnes en situation de handicap et d'égalité professionnelle entre les hommes et les femmes

- Les **jeunes (- 35 ans)** représentent 22 % des collaborateurs de CNP Assurances
- Les **personnes en situation de handicap** représentent 7 % des collaborateurs de CNP Assurances
- CNP Assurances a obtenu en 2021 pour la 3^{ème} année consécutive un score de 99/100 à l'index d'**égalité salariale femmes-hommes**. L'entreprise atteint la note maximale sur la quasi-totalité des indicateurs

Soutien aux salariés aidants ou malades

CNP Assurances mène une **politique engagée en faveur de l'équilibre vie professionnelle-vie privée**. De nouvelles mesures ont vu le jour dans l'accord QVT 2020-2023 :

- Expérimentée en 2019, **la bourse de solidarité « don de jours »** se voit pérenniser : ce fonds permet aux collaborateurs de donner des jours de congés aux salariés aidants, en garantissant le respect de la vie privée. CNP Assurances abonde à hauteur d'un jour par tranche de dix jours donnés par les collaborateurs
- CNP Assurances a par ailleurs adhéré à la **charte « cancer et emploi »** de l'institut National du Cancer, A travers cet engagement, CNP Assurances confirme sa volonté d'améliorer le retour et le maintien dans l'emploi des salariés après une longue maladie notamment un cancer

Notre offre d'assurance pour une société inclusive

Depuis sa création en 1850, CNP Assurances développe des solutions de gestion des risques et d'assurance innovantes nécessaires à la résilience de la société et des personnes face aux enjeux d'allongement de la durée de vie, d'augmentation de la fréquence des maladies chroniques, de vagues épidémiques, de protection contre les maladies et les accidents, de préparation de la retraite et d'évolution des régimes de protection sociale

Régulièrement, **CNP Assurances adapte ses produits et ses services aux attentes toujours plus larges d'un monde en évolution rapide, et veille à les rendre accessibles au plus grand nombre grâce à la mutualisation des risques :**

- **36 millions de personnes assurées en prévoyance/protection** à travers le monde
- **Taux de refus en assurance emprunteur maintenu à 0,2 % depuis plus de 10 ans** grâce à notre longue expérience en assurance de personnes et notre politique de sélection des risques tenant compte de l'état de santé de chaque assuré
- **Écrêtement des surprimes** pour les emprunteurs aux ressources modestes
- **Mise en œuvre du droit à l'oubli** : les anciens malades du cancer sont assurés sans majoration de tarif ni exclusion, si la fin du protocole thérapeutique date de plus de 5 ans pour les cancers pédiatriques, et de plus de 10 ans pour les autres cancers
- **Solutions d'épargne accessibles au plus grand nombre** (montant minimum à la souscription de 75 €)
- **Offre de contrats dépendance par répartition** : la garantie est proposée sans sélection médicale à tous les membres du groupe assuré avec une tarification assise sur l'ensemble de la population couverte, permettant ainsi un 1^{er} niveau de protection face à la perte d'autonomie
- Commercialisation au Brésil d'un produit de **micro-assurance obsèques** couvrant aujourd'hui plus de 500 000 personnes

Nos opérations de mécénat pour une société inclusive

Les opérations de mécénat sont réalisées en partenariat avec des associations, des ONG et des collectivités territoriales pour la mise en œuvre de projets qui sont portés par CNP Assurances et ses filiales, la Fondation CNP Assurances en France, l'Institut CNP Brasil au Brésil et les collaborateurs du Groupe

- CNP Assurances est engagée depuis de nombreuses années **en faveur de la santé via sa fondation d'entreprise** selon deux axes d'intervention
 - Réduire les inégalités sociales de santé (en 2020, 57 000 bénéficiaires d'opérations de prévention et de promotion de la santé financées par la Fondation)
 - Participer à sauver des vies (en 10 ans, 3 000 collectivités se sont équipées de plus de 4 500 défibrillateurs grâce au soutien de la Fondation)
- L'Institut CNP Brasil soutient plusieurs initiatives **en faveur de la jeunesse brésilienne** (programme social *Jovem de Expressão* qui développe des actions de promotion de la santé des jeunes, programme *Embaixadores da Juventude* de formation des jeunes aux objectifs de développement durable, actions auprès de malades du SIDA et de prévention auprès des jeunes)
- CNP Assurances finance **des actions en faveur de la formation et de la recherche** (partenariat avec la Fondation de l'Académie de médecine sur le thème société et vieillissement, participation et soutien à des *think tanks* d'intérêt général, soutien de la chaire de recherche *Digital Insurance And Long-Term Risks*)

Notre réponse à la crise du Covid-19

Assureur responsable de premier plan, CNP Assurances a rapidement agi pour accompagner l'ensemble de nos parties prenantes :

- Pour nos **clients**, l'accès aux garanties a été simplifié et accéléré et des échéances de prime ont été reportées
- Allant au-delà de nos obligations contractuelles, nous avons dédié 30 M€ à la prise en charge des arrêts de travail des **employés** pour des raisons telles que la garde d'enfants
- Nous avons versé 25 M€ au fonds de solidarité mis en place par le gouvernement français pour soutenir les **TPE** et les **professionnels indépendants**
- Nous participons à hauteur de 300 M€ au programme d'investissements de 2 Md€ mis en place par les assureurs français pour aider les **PME** à rebondir. Ce programme à long terme soutient également le **secteur de la santé** grâce à la création d'un fonds dédié
- Pour montrer notre soutien et notre gratitude aux **soignants**, nous leur avons fourni des repas et des masques et financé la recherche médicale sur le Covid-19

**Merci pour votre
attention !**
